Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 25 (1945)

Heft: 3

Vorwort: Editorial

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PREMIÈRE PARTIE

EDITORIAL

Au moment de mettre sous presse, la radio et les éditions spéciales des journaux annoncent que le jour tant attendu est enfin arrivé : les hostilités ont cessé en Europe, la Paix règne de nouveau.

Ainsi après des années de cauchemar, de massacres, de destructions, de tortures et de ruines, il est de nouveau possible de respirer librement, de penser non seulement au malheur 'd'hier, mais au travail et au bonheur de demain, à la reconstruction.

Car il faudra gagner la paix comme la guerre

a été gagnée et pour cela s'attacher, de tous nos efforts, de toutes nos pensées et de toute notre volonté à rebâtir villes et industries comme il faudra fonder de nouvelles familles et résoudre tous les problèmes sociaux rendus 'plus aigus par les évènements que nous avons vécus depuis septembre 1939.

C'est dans un esprit d'entente et d'entr'aide dont la Suisse a toujours été le protagoniste que toutes ces questions doivent être envisagées de manière à trouver une solution satisfaisante.

Vive la Paix!

R. E. F. S.

LE NOUVEAU MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE

Un des premiers problèmes qui se soient posés dès la libération du territoire français a été celui de la reprise des relations diplomatiques internationales.

Il importait, en effet, que la reconnaissance du Gouvernement provisoire de la République française intervienne le plus rapidement possible et qu'elle soit suivie de l'envoi réciproque de représentations diplomatiques pour permettre de régler au plus tôt une quantité de problèmes en suspens : échanges commerciaux, transports, liaisons postales, voyages, etc... C'est dire que la nomination du Ministre de Suisse en France a été non seulement accueillie avec joie, mais encore qu'elle était impatiemment attendue.

Pour remplir les fonctions qu'il exercera à la rue de Grenelle, il faut au Ministre de Suisse de grandes qualités de diplomate et d'économiste, doublées d'une parfaite connaissance de la France.

M. Carl-J. Burckhardt remplit toutes ces conditions. Personnalité de tout premier plan, éminemment averti de tout ce qui touche à la politique

internationale comme à l'art, aussi fin diplomate qu'écrivain de talent, il joint à sa connaissance des problèmes européens une affection particulière pour la France. Faut-il citer les recherches historiques qu'il poursuivit à l'Université de Paris, mentionner sa magnifique biographie de Richelieu et rappeler qu'en sa qualité de Président du Comité International de la Croix-Rouge, il intervint à de nombreuses reprises, particulièrement ces derniers temps, en faveur des prisonniers et déportés?

Succédant à M. le Ministre Walter Stucki, qui vient d'être nommé Chef de la Division des Affaires Etrangères au Département politique fédéral à Berne, M. le Ministre Burckhardt bénéficiera de toute l'autorité qu'ont valu à ses fonctions les qualités de son prédécesseur. La fâche qui l'attend est vaste. Elle n'est pas facile. Après les bouleversements de ces dernières années, il faudra quelque temps pour revenir à des relations plus normales, même entre deux pays qui ont toujours été aussi liés que la France et la Suisse. Mais la bonne volonté